

## Appel du 51<sup>e</sup> Congrès

**Les 1 000 délégués réunis en congrès à Marseille du 18 au 22 avril 2016 ont analysé la situation économique et sociale, le contexte des mobilisations désormais ancrées dans le pays depuis plus d'un mois et demi.**

La CGT lance un appel fort et déterminé à l'ensemble des salariés du privé et du public, des jeunes, des privés d'emploi, des retraités et de ses syndicats, à poursuivre et amplifier partout le rapport de force jusqu'au retrait du projet de la loi dite « Travail » dynamitant notre modèle social.

Il s'agit d'organiser dans toutes les entreprises et les établissements des réunions d'information, des rencontres afin de s'opposer encore plus fort à tous les mauvais coups et à imposer de nouvelles conquêtes sociales. Un espoir immense s'ouvre pour le monde du travail grâce à la lutte unitaire menée par une CGT moderne, porteuse de propositions en phase avec l'ensemble des travailleurs(euses), à l'image du rejet massif du projet de loi El Khomri exprimé par 70% de l'opinion publique. Un mouvement qui fait face à un gouvernement désavoué, en rupture profonde avec la population et singulièrement toute la jeunesse. Un exécutif à l'écoute d'un patronat rétrograde et menaçant, privilégiant la

**Un exécutif à l'écoute d'un patronat rétrograde et menaçant, privilégiant la finance à la réponse aux besoins sociaux (...)**



finance à la réponse aux besoins sociaux et ambitionnant de détruire toutes les garanties collectives en fixant comme seul horizon la précarité généralisée, l'incertitude du lendemain. Le désespoir est dans le renoncement, l'espoir est dans la lutte.

Dans ce cadre, la CGT appelle toutes les organisations à amplifier la riposte, dès le 28 avril, par la grève interprofessionnelle et les manifestations pour obtenir dans un premier temps le retrait du projet de loi de casse du code du travail. D'ici le 28 avril, la poursuite de la construction de l'action implique la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et les services publics pour que les salariés décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, de la grève et de sa reconduction pour gagner retrait et ouverture de véritables négociations de progrès social.

Pour un code du travail du 21<sup>e</sup> siècle,  
Pour la mise en œuvre d'une réelle sécurité sociale professionnelle,  
Pour la réduction du temps de travail à 32 heures.

Le 28 avril, comme le 1<sup>er</sup> mai, journée internationale de lutte des travailleurs-euses sont autant d'étapes vers la victoire.

Marseille, le 20 avril 2016 •

**Cet En direct est consacré aux interventions des délégués des syndicats de la Filpac-Cgt faites au 51<sup>e</sup> Congrès de la CGT**

L'appel du 51<sup>e</sup> Congrès des syndicats de la CGT doit permettre à toutes les équipes syndicales de mener le débat avec les syndiqués et les salariés en assemblée générale dans toutes les entreprises et ainsi décider collectivement sur la base de leurs revendications la grève et sa reconduction pour obtenir le retrait du projet El Khomri et obtenir de nouvelles conquêtes sociales.

D'ici le 28 avril, faites remonter les appels à la grève à la fédération et les décisions d'actions et de mobilisations retenues par les assemblées générales.

Bonne lecture.

Les délégués Filpac au 51<sup>e</sup> Congrès •

**Intervention  
au 51<sup>e</sup> Congrès CGT  
/ Marseille, 20 avril 2016 /  
Jean-François Gabala,  
Chapelle-Darblay, FILPAC**

Bonjour chers camarades, **Jean-François**, de la FILPAC.

**La construction des luttes**

C'est le thème n°2 et il commence par une phrase intéressante : l'intervention des salariés est indispensable pour s'opposer aux choix de gestions capitalistes.

Mais il manque la fin de la phrase : mais seuls, isolés souvent dans leur combat, sans une solidarité dans l'action d'une autre ampleur, comment peuvent-ils s'opposer aux choix patronaux et faire valoir les nôtres ?

Même soutenus et organisés, avec leurs représentants syndicaux, leurs UD et FéDé, souvent ils pèsent peu face aux monstres du capitalisme mondialisé, aux requins de la finance.

Osons aborder les choses qui fâchent, un syndicat de luttes est un syndicat de terrain à tous les niveaux y compris la direction confédérale qui doit être partout sur le terrain aux côtés des syndicats qui luttent.

Elle doit représenter toute la CGT, le poids de la CGT, lors de nos rencontres avec les élus locaux, régionaux voire nationaux. >>>

>>> À la FILPAC, syndicat de lutte, nous connaissons bien ces choix capitalistes. Nos industries, appartenant souvent à de grands groupes sont confrontées à des patrons au service des actionnaires affamés d'argent, qui bradent nos outils de travail, les arrêtent, les laissent mourir au lieu de chercher des solutions nouvelles. Le numérique n'a donc rien à voir avec les multiples fermetures, il s'agit bien de choix délibéré du capital pour accroître ses profits.

**Notre Industrie est-elle moribonde, finie ? Non, sûrement pas, mais nombreux sont celles et ceux à profiter de cette vague « numérique » pour nous enterrer ou nous oublier.**

Quand le Secrétaire Général de la CGT se déplace en Normandie, qu'il passe près de Chappelle-Darblay, qui est un bastion CGT, sauvant l'usine en 1983 et qui lutte depuis maintenant dix-huit mois pour la remise en route d'une machine à papier, qu'il oublie de parler de ce combat journalier pour le maintien de l'emploi sur le bassin de Rouen dans le journal local, c'est un exemple de la difficulté que nous avons à rassembler, à construire, à ressentir la solidarité. De la difficulté à s'expliquer, encore, après les affaires parisiennes, devant nos syndiqués, producteurs de papiers, de journaux et lecteurs.

Au début, un sentiment de colère nous traverse, dû sûrement à l'usure de la lutte, puis on se dit qu'on n'est pas les seuls dans ce cas mais qu'il convient d'en parler, pour construire.

Il en va de même pour nos camarades d'Arjo Wiggins, qui mènent un combat exemplaire contre la fermeture de leur papeterie et qui l'occupent depuis 14 mois, nuit et jour pour éviter le démantèlement de l'outil de travail. À ce jour, et malgré de nombreuses initiatives locales, régionales ils n'ont toujours pas vu et aperçu un membre de la

direction confédérale. C'est avec une très grande satisfaction qu'ils ont accueilli la proposition de Philippe de venir à la prochaine journée usine ouverte le 21 mai prochain. Vous êtes tous les bienvenus à Saint-Omer chez les Arjos.

Notre Industrie est-elle moribonde, finie ? Non, sûrement pas, mais nombreux sont celles et ceux à profiter de cette vague « numérique » pour nous enterrer ou nous oublier.

Sauvez la filière papetière et tous ses métiers, c'est sauver des milliers d'emplois ; celui qui ne se bat pas a déjà perdu, fait partie des slogans de notre CGT et pour cela nous sommes optimistes dans une CGT unie et solidaire.

Le 8<sup>e</sup> congrès des syndicats de la FILPAC, en novembre 2015, a donné des orientations claires :

**Rassembler pour revendiquer ;  
Construire la solidarité ;  
Choisir son camp ;  
et vaincre l'austérité.**

En sorte, c'est ce que nous retrouvons aussi dans le congrès des syndicats de la CGT.

Alors Vive le 51<sup>e</sup> Congrès, vive la CGT! •

### **Intervention au 51<sup>e</sup> Congrès CGT / Marseille, 20 avril 2016 / Guillaume Dumoulin, Syndicat général du Livre et de la Communication écrite, FILPAC**

Mon intervention porte sur le syndicalisme rassemblé.

Notre syndicat a porté des amendements sur le sujet et notamment sur le point 188 qui stipule toujours que la CGT ne devrait pas craindre d'abaisser ses ambitions de conquête sociale pour faire l'unité au sens large. Nous pensons que le problème est justement là. Nous proposons au contraire de faire de l'unité au sens large, l'axe de construction du rapport de forces et c'est dans ce contexte de débat et d'action unitaire que nous pouvons faire la démonstration de la légitimité de nos propositions et revendications mais sans les revoir à la baisse. La précision apportée par notre secrétaire général, Philippe Martinez, lundi après-midi dans son intervention, nous rassure car elle ne semble pas être sur cette ligne. Son axe de travail avec les autres confédérations nous convient mieux. Nous nous félicitons aussi du retour dans un document d'orientation de l'existence et de la reconnaissance de la lutte de classes car faire du syndicalisme, c'est aussi faire de la politique dans l'entreprise. Pas pour faire la promotion

d'un parti mais pour faire prendre conscience aux salariés de leur condition et de leur place dans la société.

Les patrons et les médias nous taxent de simples contestataires de tout sans proposition alors que nous avons une réelle orientation. C'est pour cela que nous aurions souhaité voir affirmer dans ce document, la volonté de transformer la société en sortant du système capitaliste pour un vrai partage des richesses créées par les travailleurs. Enfin, nous validons l'idée que la déclaration du Congrès sur la journée du 28 avril se positionne pour un appel clair incitant les salariés dans les entreprises, car c'est là que les luttes se décident, à prendre leurs responsabilités en faisant grève et en manifestant jusqu'au retrait pur et simple de la loi travail et de l'aboutissement de leur propre cahier revendicatif. Le 1<sup>er</sup> mai et les jours qui suivent doivent aussi servir à cet objectif.

Pour conclure, nous remercions tous les camarades de l'organisation et notamment, ceux de l'accueil sécurité qui permettent la bonne tenue de nos travaux.

Vive le 51<sup>e</sup> Congrès et vive la CGT ! •

## **Intervention au 51<sup>e</sup> Congrès CGT / Marseille, 20 avril 2016 / Syndicat du Livre FILPC-CGT de Bordeaux, FILPAC (non exprimée en séance de Congrès, faute de temps)**

Notre syndicat a travaillé sur le projet de document d'orientation et déposé 38 amendements dont aucun n'a été retenu par la commission des amendements.

Sans remettre en cause la charge de travail que représentent l'étude, le tri et la pertinence des centaines d'amendements qui ont été examinés par la commission, force est de constater que les amendements retenus ne sont pas fondamentaux mais bien souvent de forme.

Pourtant, nombre de points posent question et ne trouvent pas les réponses adéquates :

- 1)** • Le CPA : il était nécessaire de bien différencier ce que le gouvernement et la CFDT tentent de mettre en place avec ce que porte la CGT sur le statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle.
- 2)** • Rien sur le document d'orientation ne figure sur la défense des conventions collectives pourtant attaquées frontalement notamment depuis la publication du rapport Combrexelle.
- 3)** • Sur nos pratiques démocratiques pas satisfaisantes, rien ne vient améliorer les choses, notamment au sujet des repères revendicatifs qui continuent d'échapper aux décisions de Congrès.
- 4)** • Pas de position ferme et déterminée dans le document sur l'indispensable opposition que nous devons mener face à l'éclatement du salariat et le statut des prétendus auto entrepreneurs. Ce qui n'empêche en rien parallèlement de syndiquer ceux qui subissent cette forme de précarité.
- 5)** • Sur l'institutionnalisation, le fait de maintenir

le terme de « sur-institutionnalisation » (inventé pour l'occasion) laisse donc l'institutionnalisation en l'état et ne remet pas en cause les simulacres de négociations auxquelles ont été conviés des camarades au nom de la CGT. Philippe Martinez a rappelé le refus de la CGT de participer à la dernière conférence sociale. Mais combien d'autres réunions beaucoup moins médiatiques continuent-elles à se tenir ?

**6)** • Le syndicalisme rassemblé auquel nous ne serions plus « viscéralement attachés » mais seulement « attachés ». Ce document ne permet pas d'acter la nécessaire rupture avec ce qui s'est pratiqué jusqu'alors et dont il faut clairement se démarquer sans pour autant remettre en cause la nature unitaire de l'action de la CGT.

**7)** • Sur nos rapports à l'international, au regard des débats houleux et des craintes exprimées qui ont précédé l'adhésion de la CGT à la CES, pourquoi, à côté des réelles améliorations qu'on peut constater dans les positions exprimées par la CES, ne pas exprimer les manques voire les contradictions avec ce que nous pouvons porter à la CGT. L'exemple du Manifeste de Paris de septembre 2015 dans lequel la CES se dit opposée à d'éventuelles politiques de renationalisation qui selon elle « serait de nature à détruire le projet européen » ne peut être passé sous silence.

**8)** • Enfin sur la structure régionale de la CGT, comme l'a fait remarquer un camarade, et si on souhaite vraiment qu'il n'y ait pas de procès d'intention sur le sujet comme l'a exprimé Philippe Martinez dans son rapport d'introduction, pourquoi avoir sciemment fait le choix de n'avoir pas cité les UD au côté des UL dans le paragraphe 107bis ? •

